Trimestriel – Quarante-deuxième année

Deuxième trimestre 2022

Bureau de dépôt : 1300 Wavre Mass Post

N° d'agrégation : P 705132





# DES



OL PERSONNEL DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS

ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire



#### SOMMAIRE

Du côté du Conseil d'administration	
Invitation à participer aux réunions du Conseil d'administration	2
Assemblée générale et rencontre avec les responsables de WBI	
Historique du réseau – Appel à participation à un groupe de trave	ail Pierre Ercolini 8
Nos 2 prochaines visites culturelles :	
<ul><li>Soignies, le 9 septembre 2022</li><li>Bulletin d'inscription</li></ul>	
<ul> <li>Centrale nucléaire de Chooz, en octobre 2022</li> <li>Bulletin de préinscription</li> </ul>	
La Vennnahn Une ligne ferroviaire historique	Edmond Debouny 12
Votre « Bulletin des Retraités » uniquement en version numériqu	ie ? 15
Cultivons notre jardin :	
• Trucs et astuces : le savon noir, un insecticide, mais encore	Jean-Claude MATTHYS 16
Cotisation 2022 – Rappel	16
Bulletins d'inscription / préinscription aux visites culturelles	17
Location d'appartements au littoral	Tout est loué!
Petites annonces	
In Memoriam	Michel Taburiaux 18
Composition du Bureau de l'APRAFS	19
Affiliations et réaffiliations	19
Tarification des insertions publicitaires	19
Annonces publicitaires :  • Ateliers « Échec à l'échec » des Jeunesses Scientifiques de  • Touring : assurance annulation pour voyages  • Les Beaux Spectacles français	Belgique17

## Du côté du Conseil d'administration ... et de l'A. G.

Lors de l'assemblée générale du 23 mars 2022, en application de l'art. 12 des statuts, les membres effectifs ont désigné M. Pierre ERCOLINI dans un mandat d'administrateur (4 ans).

## INVITATION À PARTICIPER AUX RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de la même A. G. du 23 mars, un appel a été lancé par le Président aux membres désireux de s'investir activement dans la gestion de notre Association. Les candidats seront conviés à <u>participer aux réunions du C.A. en tant qu'invités</u>. Ils auront ainsi l'occasion de se rendre compte si les actions déployées sont susceptibles de les intéresser, ce qui leur permettra, si tel est le cas, de poser leur candidature à un mandat d'administrateur en parfaite connaissance de cause. Le Président rappelle que seuls les membres effectifs peuvent être élus comme administrateurs. (cf. PV – Point 3.3).

## A.P.R.A.F.S. - a.s.b.l.

#### Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire

<u>Siège social</u>: Rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles – <u>N° d'entreprise</u>: 449218876 – <u>R.P.M.</u>: Nivelles <u>Site Internet</u>: www.aprafs.be – <u>Contact</u> – <u>Secrétariat</u>: janine@fayt.net

#### P.V. de l'Assemblée générale du 23 mars 2022

Projet de PV

La séance est ouverte à 10h35 dans les locaux de l'internat de Nivelles.

#### A. Assemblée générale :

#### 0. Approbation du PV de l'AG du 21 octobre 2021

M. Guy SEVERS signale que, la convocation ayant été rédigée sur base de la précédente où il n'y avait pas de PV à approuver, ce point n'a pas été annoncé. M. Jean-Pierre CHARLIER déplore cet oubli.

Le PV, tel que publié dans le Bulletin n° 163 de décembre dernier, est approuvé à l'unanimité.

#### 1. Rapport sur le fonctionnement et les activités développées par l'Association en 2021

Le Président, M. Roland GAIGNAGE, rappelle que le Conseil d'administration n'a pu, en raison de la crise sanitaire, se réunir en présentiel qu'à partir du 17 juin 2021. Cette réunion fut suivie de deux autres, les 26 août et 14 octobre, ainsi que, toujours en octobre dernier, de l'Assemblée générale dont il vient d'être question.

Celle-ci donna l'occasion à M. Philippe MARBAIX, climatologue de l'UCL, de faire une conférence consacrée aux changements climatiques et à leurs effets. Le résumé de cette conférence fut communiqué aux membres dans le Bulletin du 4<sup>e</sup> trimestre 2021 déjà cité.

Les trois réunions du C.A. se sont focalisées plus particulièrement sur le problème récurrent de l'érosion constante du nombre de nos membres, aggravée par la pandémie, et sur les difficultés de recrutement de nouveaux membres.

Deux initiatives ont été prises pour trouver des éléments de réponse à ce double problème :

- ➤ Tout d'abord la refonte complète de la base de données de nos membres entreprise par notre viceprésident, Guy SEVERS, qui y a réintégré les membres perdus de vue au cours des dix dernières années, ce qui a permis de retrouver la trace de plusieurs dizaines d'entre eux grâce à la précieuse collaboration d'une cinquantaine de membres ayant répondu aux appels lancés par la voie du Bulletin.
  - Notre nouvelle base de données nous permet désormais d'informer nos membres de manière rigoureuse, mais aussi discrète (via un code mentionné sur l'étiquette du Bulletin), sur leur situation comptable des trois dernières années, ce qui a déjà permis de récupérer des dizaines de cotisations restées jusque là involontairement impayées.
- Une autre action à mettre en exergue, dans l'optique de pouvoir recruter à terme de nouveaux membres a été entamée par M. Pierre ERCOLINI, qui a rejoint le C.A. l'été dernier.
  - Ce dernier a noué des contacts avec les plus hauts responsables du réseau de l'enseignement organisé par la Communauté française (devenu un Pouvoir organisateur autonome depuis deux ans sous l'appellation « P.O. Wallonie-Bruxelles Enseignement »). C'est suite à cette initiative que nous avons pu organiser, en visioconférence, une réunion avec M. Philippe LESNE, l'un des deux invités de ce jour. L'objectif était de rechercher des formes de collaboration et de réfléchir à des possibilités de créer un partenariat entre le nouveau P.O. et nos retraités en y impliquant plus particulièrement celles et ceux qui seront admis à la retraite au cours des prochaines années.
  - M. Pierre ERCOLINI liste succinctement les types d'actions que nous pourrions entreprendre (aide de nos membres aux établissements du PO, constitution d'un historique, d'une mémoire du réseau, ...).
  - Bref, des pistes intéressantes, qui seront explorées dans l'exposé qui va suivre notre AG.

Outre ces initiatives essentielles pour l'avenir de notre association, il importe également de mettre en exergue un travail d'actualisation de nos statuts initié par notre collègue Edmond DEBOUNY, et qui sera présenté une première fois à l'Assemblée au cours de la présente séance.

Enfin, une seule activité, projetée depuis deux ans, a pu être menée à bien – non sans avoir connu au préalable quelques péripéties dues à la crise sanitaire – celle d'un voyage culturel et de détente conduit sous la houlette d'Edmond DEBOUNY. L'organisation de ce voyage suscite une réaction de la part de notre ancien vice-président, Jean-Pierre CHARLIER, qui regrette que nous n'ayons pas exigé le remboursement des avances payées à l'autocariste, vu que nous aurions pu être amenés à les rembourser si cette société avait fait faillite ... M. Edmond DEBOUNY le rassure en rappelant que cet acompte a permis de conserver la réservation des chambres d'hôtel ... et que, heureusement, toute l'opération s'est conclue sur un solde positif.

L'A.G. approuve à l'unanimité le rapport sur le fonctionnement et les activités développées en 2021.

#### 2. Situation financière de l'Association

#### 2.1. Présentation des comptes pour l'année écoulée.

M. Jean-Claude MATTHYS, trésorier, commente le bilan des recettes et dépenses pour l'année 2021, qui se présente comme suit :

APRAFS - Recettes et dépe	Année	2021		Marge vs		
			Budget		budget	
A Recettes		18.153,06 €		16.884,00€	1.269,06€	
1. Cotisations :		7.659,06 €		6.510,00€	1.149,06 €	
a Régularisations 2019	198,00 €		0,00€			
b Régularisations 2020	190,00 €		0,00€			
c Cotisations 2021	3.417,00 €		3.520,00€			
d Cotisations 2022	3.854,06 €		2.990,00€			
2. Publicité		245,00 €		250,00 €	- 5,00 €	
3. Location d'appartement(s)		3.030,00 €		3.030,00 €	0,00€	
4. Assemblée générale (repas)	)	950,00€		825,00 €	125,00 €	
5. Activités :		6.269,00€		6.269,00 €	0,00€	
a Activités culturelles						
b Excursions	819,00€		819,00€			
c Voyages	5.450,00€		5.450,00€			
d Autres						
B Dépenses		15.317,42 €		15.261,00 €	- 56,42 €	
1. Assurance		237,94 €		250,00€	12,06 €	
2. Frais administratifs		374,21 €		500,00€	125,79 €	
3. Frais bancaires		98,00€		100,00€	2,00€	
4. Taxe communale		110,00€		110,00€	0,00€	
5. Publication(s) au Moniteur				140,00 €		
6. Site internet		28,89 €		0,00€		
7. Bulletin (impression et expé	dition)	5.407,38 €		5.300,00€	- 107,38 €	
8. Location d'appartement(s)		2.881,00 €		2.881,00 €	0,00€	
9. Assemblée générale :		1.025,00 €		825,00 €	- 200,00€	
a Repas	1.025,00 €		825,00€			
b Frais d'organisation						
10. Activités :		5.155,00€		5.155,00 €	0,00€	
a Activités culturelles	0,00€		0,00€			
b Excursions	0,00€		0,00€			
c Voyage en Eure	5.155,00 €		5.155,00€			
d Autres	0,00€		0,00€			
C Résultats de l'année		2.835,64 €		1.623,00€	1.212,64 €	

APRAFS État du patrimoine					
Solde au	31/12/2021	31/12/2020	Différences		
Bpost - Compte à vue	6.656,47 €	3.830,83 €	2.825,64 €		
Bpost - Compte d'épargne	8.563,37 €	8.553,37 €	10,00€		
Totaux	15.219,84 €	12.384,20 €	2.835,64 €		

Il est relevé que le Bulletin est le poste le plus important de nos dépenses, vu que chaque exemplaire revient à près de 2 €.

En réponse à la proposition de M. Marc SEMAILLE, Guy SEVERS signale que notre base de données permet de faire en sorte de ne pas envoyer de version papier du Bulletin aux membres qui le souhaitent. Une annonce en ce sens sera insérée dans le Bulletin.

2.2. Approbation des comptes : les comptes sont approuvés à l'unanimité.

#### 2.3. Présentation du projet de budget pour l'année en cours.

F	PRAFS - Projet de budget	Année 2022
A Rece	ites	30.220,00 €
1. <u>C</u>	otisations :	6.150,00 €
a	Exercices antérieurs 150,00 €	
	Année en cours 3.000,00 €	
	Année suivante 3.000,00 €	
	ıblicité	300,00€
	cation d'appartement(s)	1.750,00 €
	ssemblée générale (repas)	1.250,00 €
	ctivités :	20.770,00€
	Activités culturelles	
t	Excursions	
	Voyages 20.770,00 €	
C	Autres	
B Dépe	ıses	30.550,00 €
	ssurance	250,00€
	ais administratifs	750,00€
3. <u>F</u> r	ais bancaires	100,00€
	xe communale	60,00€
	ıblication(s) au Moniteur	140,00€
6. <u>S</u> i	te internet	30,00€
7. <u>B</u> ı	ılletin (impression et expédition)	5.200,00€
	cation d'appartement(s)	1.750,00 €
9. <u>A</u> s	ssemblée générale :	1.350,00 €
	Repas 1.250,00 €	
	Frais d'organisation 100,00 €	
-	ctivités :	20.920,00 €
a	Activités culturelles	
t		
C		
C	Autres 150,00 €	
C Différ	ence	-330,00 €

- 2.4. Approbation du budget : le budget est approuvé à l'unanimité.
- 2.5. Décharge au Conseil d'administration : à l'unanimité également, l'Assemblée donne décharge au CA.

Le Président remercie MM. Guy SEVERS, Jean-Claude MATTHYS, Pierre ERCOLINI et Edmond DEBOUNY.

#### 3. Composition du Conseil d'administration

- 3.1. Deux administrateurs, Mme Micheline ROUSSEAUX et M. Willy KINARD ayant décidé de mettre fin à leurs mandats d'administrateurs en date du 13 octobre 2020, le C.A. avait coopté, le 26 août 2021, M. Pierre ERCOLINI dans un de ces mandats pour l'achever.
  - Ce dernier a entretemps posé sa candidature à un mandat électif, aussi l'A.G. décide à l'unanimité (et par applaudissements) de l'élire dans un mandat de guatre ans.
- 3.2. L'A.G. prend acte également de la démission de Mme Françoise BERTINCHAMPS et de M. Jean BURY de leurs mandats d'administrateurs en dates des 22 et 23 février 2022.
- 3.3. M. Jean-Pierre Charlier s'étonne qu'il n'y ait pas eu d'appel à candidature pour compléter le C.A. alors que plusieurs mandats sont devenus vacants. Le Président en convient, mais signale que le souhait du CA est que les nouveaux venus soient à même de le renforcer en s'investissant effectivement et efficacement.

C'est pourquoi il lance un appel aux membres présents désireux de s'investir activement dans le C.A.. Les candidats seront conviés à participer aux réunions du C.A. en tant qu'invités. Ils auront ainsi l'occasion de se rendre compte si les actions déployées sont susceptibles de les intéresser, ce qui leur permettra, si tel est le cas, de poser leur candidature à un mandat d'administrateur en parfaite connaissance de cause. Il rappelle que seuls les membres effectifs peuvent être élus comme administrateurs.

Un appel analogue sera inséré dans le Bulletin.

#### 4. Actualisation des statuts pour les mettre en conformité avec la loi du 23 mars 2019

Pour pouvoir délibérer valablement l'actualisation des statuts, l'A.G. doit réunir au moins les deux tiers des membres effectifs présents ou représentés. Ce quorum n'étant pas atteint, ce point est reporté à une nouvelle assemblée générale qui pourra délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

M. Jean-Pierre Charlier demande pourquoi il n'est pas fait état des « Membres d'honneur » dans le projet. Guy Severs rappelle que nous avons convenu de qualifier ainsi les personnes qui nous versent une cotisation annuelle de 20 € (ou davantage). 89 des 498 membres en ordre de cotisation pour 2022 sont dans ce cas. Edmond Debouny signale que la loi ne prévoit que 2 types de membres : « effectifs » et « adhérents ».

Guy SEVERS rappelle que le texte proposé a été publié dans le Bulletin n° 164 (de ce mois) et que ce sera ce même texte qui sera soumis au second examen par l'A.G., mais que ladite Assemblée pourra, si elle le souhaite, l'amender avant de l'approuver.

Il serait toutefois intéressant que les éventuelles propositions d'amendements puissent être étudiées par le C.A. avant l'A.G. ... À suivre ...

#### 5. <u>Présentation de notre prochain voyage en Bourgogne</u>

M. Edmond Debouny apporte quelques éléments d'information sur le programme de cette escapade bourguignonne qu'il nous prépare et qui aura lieu du 26 au 29 septembre 2022.

#### 6. Autres activités proposées pour 2022 et 2023

Guy SEVERS rappelle que nous avons convenu d'appeler « Activités culturelles » les activités qui ne nécessitent pas de recours à un autocariste, le rendez-vous étant donné sur place.

Trois projets d'activités culturelles sont présentés, dont deux par des membres qui seront invitées aux prochains C.A. :

- 6.1. Mme Mireille FOSSET, qui habite dans la région de Libramont, où le « Musée des Celtes » présente un grand intérêt culturel.
- 6.2. M. Achille Debrus, administrateur, prépare une visite de la centrale de Chooz.
- 6.3. Mme Solange GHIGNY, propose Soignies avec, entre autres, une visite guidée de la Collégiale et une promenade dans la vieille ville.

## B. « Structure et évolution du P.O. et pistes pour une collaboration avec ses retraités » : interventions de MM. Julien NICAISE et Philippe LESNE

Le Président souhaite la bienvenue à nos invités, qui sont à la tête de notre P.O. « Wallonie-Bruxelles Enseignement ».

M. Julien NICAISE, Administrateur général, nous rappelle que, 30 ans après la Flandre, notre réseau a été organisé en « Organisme d'Intérêt Public », doté d'un C.A. composé à la clé DHONT (c'est-à-dire en fonction du poids de chaque parti politique). M. NICAISE est de ceux qui ont lutté contre cette modification. Il pense que nous n'avions pas à rougir de notre réseau, mais force est de constater que l'enseignement catholique a réussi le coup magistral de faire croire à la population qu'il n'était pas normal que l'État organise son propre enseignement. L'autonomisation de notre réseau fut une exigence du SEGEC pour s'asseoir à la table des négociations du « Pacte d'Excellence ».

Le point positif est que cela a donné à notre P.O. l'occasion de vivre en autonomie. À son analyse, nos ministres, qui possédaient la double casquette de ministres de l'enseignement et de patrons du réseau ne disposaient ni du temps, ni des ressources humaines requises pour s'investir dans la gestion de leur réseau.

Aujourd'hui, en tant qu'Administrateur général, il peut jouer sur la taille du P.O. (500 établissements), par exemple pour faire des économies d'échelle et des mutualisations, notamment dans l'accueil des réfugiés ukrainiens (après les Syriens et les Afghans). Il évoque succinctement les grands projets en cours, notamment les réflexions stratégiques visant à développer nos établissements, à améliorer le recrutement des jeunes enseignants, ... Cela prendra encore du temps.

En venant à nos collaborations éventuelles, il relève que les associations d'anciens sont généralement fort peu mises en avant dans nos pays. Avec ses équipes, il souhaite créer du lien avec les anciens du réseau, qu'ils soient étudiants ou enseignants. « *On n'est pas vieux à 65 ans* » et les retraités peuvent cumuler ... Si certains ne veulent plus entendre parler d'école, beaucoup souhaiteraient encore continuer à travailler à temps partiel ou être chargés de missions spécifiques ...

M. Philippe LESNE, Directeur général de la cellule « Stratégie et Innovation », nous dit son plaisir d'être ici parmi nous. « On gère votre héritage, tout ce que vous avez pu faire durant votre carrière ... ». Il aimerait qu'il soit rendu hommage à tout ce qui a été fait dans l'enseignement de l'État puis dans l'enseignement organisé par la CF. « Nous avons, dans l'histoire de nos établissements, des liens avec l'histoire du développement régional. »

Il évoque le projet qu'ils ont d'augmenter le nombre d'écoles de devoirs et relève que l'APRAFS pourrait s'y impliquer.

Ils voudraient aussi remettre en place un certain nombre de services qui n'existent plus. En particulier la gestion de l'histoire de notre réseau et, pour ce faire, recueillir des témoignages personnels, appeler les retraités à témoigner de ce qu'a pu être leur carrière.

Ce qui est intéressant à leurs yeux c'est que nous soyons une association vivante et, pour que cela puisse se poursuivre, nous aider à recruter de nouveaux membres en faisant en sorte que tous les nouveaux retraités du P.O. connaissent notre existence.

Ils ont organisé cette année une 1<sup>re</sup> séance académique d'entrée dans la carrière.

Ils pourraient de même organiser une séance de fin de carrière, qui serait l'occasion de présenter l'APRAFS.

La parole circule ...

- ➤ Le Président se réjouit de cette perspective. Il rappelle que 1969 a été une année importante pour l'enseignement de l'État, avec l'avènement du statut des personnels et le passage à l'enseignement rénové. Ceci a entraîné un gonflement des dépenses et conduit aux restrictions budgétaires drastiques des années '80.
- Edmond DEBOUNY a longtemps souffert de voir que, dans les médias, quand on parlait enseignement, c'était les positions de l'enseignement catholique qui étaient relayées. Il se réjouit de constater que maintenant on entend enfin le message de notre Administrateur général, qu'on voit à la T.V.
- « Comment se font les désignations ? » M. NICAISE répond qu'il n'y a plus d'intervention ministérielle, tout le dispositif ayant été transféré à W-B E, mais que tout n'est pas parfait pour autant, les Wallons se faisant par exemple nommer à Bruxelles où les emplois vacants sont plus faciles à trouver, puis demandent un changement d'affectation pour se rapprocher de chez eux, ce qui entretient une forme d'instabilité pédagogique.
- Mireille FOSSET demande ce qu'il en est du financement du nouveau P.O.
  - M. NICAISE rappelle que notre financement est une dotation fermée, nonobstant quoi le Segec en a attaqué tous les dispositifs. Il rappelle que dans le subventionné, les P.O. peuvent compléter la dotation. La dotation de W-B E est calculée à 100 %, celle du subventionné, en principe à 75%.
- « Y a-t-il des relations avec les provinces ? » Oui, et les contacts sont généralement bons, répond M. NICAISE, qui constate que les Provinces, depuis qu'elles doivent prendre en charge les zones de secours, sont passées à un temps de vaches maigres, ce qui les amène à proposer à W-B E de reprendre une partie de leurs institutions (notamment des internats). Il rappelle que l'offre d'enseignement des provinces comporte surtout du qualifiant et du supérieur.
- Quant à nos « Centres de dépaysement et de plein air » (CDPA), ils n'ont malheureusement pas été transférés au P.O.
- Cours de philosophie et de citoyenneté (CPC).

  Marc SEMAILLE demande ce qu'il en est du cours et Mireille FOSSET de la formation des enseignants, qui touche à tellement de domaines qu'elle doute de la compétence des gens qui y sont réaffectés ...

  M. NICAISE répond qu'il est désormais prévu d'ajouter une 2º période de CPC et rendre les cours philosophiques facultatifs, mais organisés dans le cadre scolaire de manière à pouvoir être suivis.

  On sait que nous nous trouvons dans une situation intermédiaire. Un des aspects auquel il faut être attentifs est le devenir des enseignants. La plupart des politiques proposent qu'on commence en 1<sup>re</sup> primaire. Lui proposerait qu'on démarre en secondaire.

  Pour la formation, un certain nombre de masters sont considérés comme titres requis pour enseigner dans
- > Inspection?
  - M. NICAISE est convaincu de son intérêt et est surpris de ce qui s'y passe ...
- Spécialisé ?
  - Nous avons eu un très bon enseignement spécialisé, tellement bon qu'on y a sans doute scolarisé trop d'enfants, dont certains, vu leur développement, devraient passer dans l'ordinaire (mais l'inverse est parfois vrai également). Les pôles d'inclusion ont donné de très bons résultats, mais ils vont être remplacés par des pôles territoriaux. Il est convaincu que tous nos enseignants doivent accepter qu'on inclue 1 ou 2 élèves à besoins spécifiques dans l'ordinaire.
- M. NICAISE évoque aussi les internats qui accueillent les élèves qui ont les plus grandes difficultés et rappelle qu'on est seuls à le faire.
- > Enseignement technique ...

le secondaire supérieur.

- Marc ŠEMAILLE regrette qu'on ait vidé l'enseignement technique au bénéfice du FOREM.
- Tout n'est pas mauvais pour M. NICAISE, qui signale qu'il y a des pratiques où l'on partage les outils lourds.
- Jean-Paul SIMON rappelle qu'au moment de la faillite de la SABENA on a rassemblé plusieurs centaines d'ingénieurs mais cela a capoté faute de moyens.
  - Selon M. NICAISE, les réfugiés ukrainiens représentent une main d'œuvre potentielle dans des domaines de pénurie.

Le Président conclut que notre collaboration devrait permettre de recréer chez nos retraités un sentiment d'appartenance à un réseau, sentiment qui, depuis la communautarisation de l'enseignement, s'est quelque peu étiolé.

La séance se clôture à 13h20.

Après avoir remercié nos invités et les participants, le Président les invite à partager l'apéritif et le repas préparés par le personnel de l'Internat autonome de Nivelles.

Rapporteurs : Roland GAIGNAGE et Guy SEVERS

La Secrétaire, Jeanine COLINET Le Président, Roland GAIGNAGE

## 170 ANS D'ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LES POUVOIRS PUBLICS UN MOMENT IMPORTANT POUR EN CONSERVER LA MÉMOIRE ...

## L'A.P.R.A.F.S. vous propose de collaborer avec « Wallonie-Bruxelles Enseignement » pour élaborer un historique de notre réseau!

À l'heure actuelle, WBE, c'est près de 500 établissements scolaires et internats qui assurent à chaque élève, étudiant ou apprenant un enseignement neutre, de qualité et ouvert sur notre société. Ce patrimoine représente 3.000 bâtiments, répartis sur 800 implantations géographiques, dont la surface totalise 3.200.000 m².

Ces infrastructures accueillent 186.000 élèves, 27.000 étudiants et 30.000 enseignants et autres membres du personnel.

On y trouve tous les niveaux, formes et types d'enseignement : fondamental, secondaire, spécialisé, supérieur, de promotion sociale, des internats, des homes d'accueil, des centres psycho-médico-sociaux, etc.

Ce Pouvoir Organisateur a connu une expansion progressive, tributaire plus que tout autre des différents programmes de Gouvernement, qui soit freinèrent son développement ou tout au moins lui garantirent un statu quo, soit accélérèrent son déploiement. Ceci, au nom des clivages philosophiques ou socio-économiques qui caractérisent la vie politique de notre pays.

Beaucoup de membres de l'A.P.R.A.F.S. ont travaillé dans des établissements scolaires organisés par l'État et ont connu le transfert à la Communauté française. Ils ont ainsi contribué au rayonnement de ce réseau tout en veillant à ce que l'enseignement ne soit pas un métier mais reste bien une mission. Veiller au respect de l'autre grâce au pluralisme des idées, préférer l'intégration à l'exclusion, tirer un maximum d'élèves vers le haut, tels furent les objectifs que nos membres ont poursuivis tout au long de leur carrière.

Cette saga, tant au niveau de la grande que de la petite histoire, doit pouvoir être racontée. Des initiatives individuelles, locales et parcellaires ont déjà permis d'évoquer des établissements scolaires spécifiques, quelques figures marquantes, des initiatives pédagogiques innovantes, ...

À côté de ces recherches historiques, sociologiques ou pédagogiques, il existe des pans entiers de l'histoire de ce réseau qui n'ont pas encore été exploités et plus particulièrement les témoignages oraux. En effet, bon nombre d'entre vous ont été des acteurs importants de l'histoire de ce réseau. Il serait dommageable de perdre cette précieuse mémoire.

C'est pourquoi, en lien avec WBE, l'A.P.R.A.F.S. se propose de rassembler un maximum de témoignages, de recherches, d'archives afin de pouvoir se pencher, dans le respect d'une démarche scientifique, sur l'histoire de l'enseignement de l'État.

Pour ce faire, <u>nous souhaitons mettre en place un groupe de travail</u> qui aura, dans un premier temps, pour objectifs :

- de collecter un maximum de témoignages sur la base d'un questionnaire écrit diffusé auprès des membres qui accepteront de le compléter;
- de rassembler toutes les études réalisées sur un ou plusieurs aspects de ce réseau d'enseignement et d'en dresser un inventaire;
- d'archiver tout document qui pourrait s'inscrire dans le cadre de ces recherches.

<u>Si vous souhaitez nous rejoindre</u>, faites-en part à Pierre ERCOLINI, administrateur, par courriel (<u>pierre.ercolini@skynet.be</u>) ou courrier, à l'adresse avenue du Monde, 63 à 1400 Nivelles.

Si nous analysons le cas de l'enseignement secondaire, nous pouvons épingler les faits suivants :

- ➤ 1850 Loi ROGIER:
  - 1<sup>re</sup> loi organique de l'enseignement moyen.
  - Subsidiation et création de 10 athénées royaux et de 50 écoles moyennes.
  - Confirmation de l'existence des collèges provinciaux et communaux subsidiés, de collèges à charge exclusivement des communes, de collèges privés adoptés par les communes.
- ➤ 1881 Loi Van Humbeeck du 15 juin
  - Nombre minimum des athénées : 19.
  - Nombre minimum d'écoles moyennes garçons : 50.
  - Nombre minimum d'écoles moyennes filles : 50.
- 1884 Réaction du Gouvernement catholique
  - Rétablissement du cours de religion (facultatif) dans les écoles.
  - Rétablissement de la possibilité pour les communes d'adopter une école libre.
  - Transformation des minima en maxima.
  - Suspension des crédits non encore attribués.
  - Suppression du Ministère de l'Instruction publique.
- > Entre-deux-guerres
  - 1932 : rétablissement du Ministère de l'Instruction publique.
  - 1934 : suppression des plafonds limitant le nombre d'établissements moyens (loi du 12-07-1934).
  - 1937 : prise en charge par le pouvoir central des dépenses de locaux et de matériel qui incombait aux communes (loi VANDERPOORTEN du 17 juin 1937).
- > Après 1945
  - 1947-1948 : constitution d'un Fonds destiné à la construction et à la rénovation des bâtiments scolaires de l'État.
  - 29 mai 1959 Loi du « Pacte scolaire » :
    - o l'État peut créer des écoles où le besoin s'en fait sentir.
    - o des subsides de fonctionnement sont alloués à tous les réseaux.
  - 16 janvier 1989 Loi de financement des Communautés (10 milliards d'économie).
- 2000-2022 l'enseignement a connu divers refinancements, avec une part de plus en plus importante des montants affectés à l'enseignement libre sur la base du principe « Un élève égale un élève ».

La neutralité a toujours été une caractéristique essentielle de l'Enseignement de l'État, sans pour autant en être un long fleuve tranquille.

#### Quelques moments-clés :

- Entre 1924 et 1928, le cours de morale non confessionnelle est introduit au niveau de l'enseignement secondaire officiel puis des Écoles Normales.
- 5 août 1948 : loi BUSET DE SCHRYVER qui instaure la liberté de choix entre religion et morale non confessionnelle dans l'enseignement officiel. Elle définit l'enseignement de la religion («enseignement de la religion - catholique, protestante ou israélite - et de la morale inspirée par cette religion») et celui de la morale («enseignement de la morale non confessionnelle»).
- > 1959 : loi du « Pacte Scolaire ».
- ➤ 1988 : réforme constitutionnelle (article 24).
- > 2016-2017 : introduction du cours de philosophie et de citoyenneté.

Pierre ERCOLINI – Administrateur

#### NOTRE PROCHAINE « VISITE CULTURELLE »

## Une journée à Soignies le vendredi 9 septembre 2022

Que diriez-vous d'une visite guidée de cette cité millénaire ?

Soignies est connue pour son centre historique préservé, sa Collégiale de style roman, ses remparts, son Vieux Cimetière, son folklore, ses vieilles pierres ... La pierre bleue y est extraite depuis des centaines d'années et on la retrouve dans de nombreuses constructions, au détour des rues et des ruelles.

#### **Programme**:

10h00

Rendez-vous sur la Place Verte, face à l'Hôtel de Ville, à hauteur de la statue de Simpélourd, personnage folklorique fêté le 3<sup>e</sup> dimanche d'octobre. En cas de mauvais temps : rendez-vous à 35 m de là, au café « Les Trois Rois ».

Balade dans le vieux Soignies, avec quelques explications

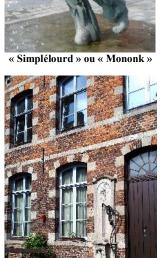


Soignies – Façades millésimées

sur le thème des façades millésimées et de la pierre bleue. La maison Nalis, la maison du Vicaire, la maison du Suisse, la maison du Doyen ...

Visite du Centre de documentation de la pierre bleue.

Le Vieux Cimetière (site classé) et les Remparts, la Place du Jeu de balle, la Chantrerie ...



Soignies – Maison du Vicaire

± 12h00 <u>Lunch</u> (facultatif) au restaurant « Chez Vincent », 7 Grand Place – Plat + dessert à l'écot de 22 €. – Boissons en sus. Menu : cf. formulaire d'inscription (pg 17).

14h30 Visite guidée de la Collégiale conduite par un guide qualifié (rendez-vous devant

celle-ci). La Collégiale de Soignies présente un contraste entre les lignes dépouillées de l'architecture romane la aénéreuse et décoration intérieure, principalement du 17<sup>e</sup> siècle: stalles baroques en chêne, Mise au Tombeau du 15<sup>e</sup> siècle, religues du patron de la cité St Vincent ... Commencée vers l'an mil. la construction de cet édifice inaugure la architecture romane. grande Outre ancienneté et son ampleur, le bâtiment se distingue par son authenticité bien préservée. La Collégiale est placée au rang du patrimoine exceptionnel de Wallonie.



Soignies – La Collégiale

<u>Visite libre</u> du petit **Musée du Chapitre** attenant à la Collégiale et du **Jardin du Cloître**.

#### ± 16h30 Fin des visites

Possibilité de prendre une consommation dans un des cafés de la Grand Place, de la Place Verte ou de la Place Van Zeeland (où se trouve le Centre Culturel Victor Jara), ... Variante pour le retour au parking : par la ruelle « Rempart Legros ».

#### En pratique ...

- ➤ <u>Si vous venez en train</u>: la gare (ligne Bruxelles-Mons) se trouve à ± 900 m du lieu de rendez-vous. Depuis la gare : descendre la rue de la Station sur ± 450 m, prendre à gauche la rue des Martyrs de Soltau puis, ± 150 m plus loin, à droite pour rejoindre la Place Van Zeeland, qui débouche sur la Place Verte (± 15 min à pied).
- Si vous venez en voiture: le parking gratuit de la Salamandre (200 places) se trouve à ± 330 m du lieu de rendez-vous, sur le boulevard Roosevelt, entre la Clinique St Vincent (n° 17) et la station service Avia (n° 25), voisine de l'Athénée Royal Jules Bordet (n° 27). À la sortie du parking, prendre à droite vers la station-service et l'Athénée et longer le boulevard sur ± 200 m jusqu'à un feu rouge. Prendre à droite vers la Place Verte (± 5 min).
- Coût : la balade dans la ville sera guidée par Solange GHIGNY, tandis que le coût de la guidance dans la Collégiale et de l'entrée du Musée du Chapitre seront pris en charge par l'A.P.R.A.F.S. pour nos membres. Pour les non-membres un forfait de 5 € est demandé. Les membres n'auront donc que leurs consommations et frais de déplacement à payer.
- ➤ <u>Inscriptions</u>: le plus rapidement possible et au plus tard pour le 15 août, au moyen du formulaire d'inscription figurant en pg 17 et téléchargeable sur <u>www.aprafs.be</u>.
- Réservation du restaurant : par virement de 22 € / couvert pour le 15 août également.
- ▶ <u>Désistements</u>: en cas de désistement après le 1<sup>er</sup> septembre, aucun remboursement ne pourra être effectué eu égard à nos engagements.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux à cette activité.

Solange GHIGNY – Membre 0474 / 89 25 50 – <u>solangeghigny@skynet.be</u>

Illustrations : Solange Ghigny, site de la Ville de Soignies et Wikipedia.

VISITE DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CHOOZ (EDF): PRÉINSCRIPTIONS

Nous projetons l'organisation d'une visite de la Centrale nucléaire de Chooz (Givet) dans le courant de la première semaine d'octobre prochain.

Les participant.e.s se devraient de s'y rendre pour 9 heures précises et, comme pour toutes nos « Visites culturelles », par leurs propres moyens de locomotion.

Cette visite exceptionnelle, d'une durée de trois heures, nous conduira en outre au réacteur actuellement à l'arrêt, en cours de démontage.

Le nombre de participant.e.s ne pourra être supérieur à 15. Chacun.e. aura à fournir à l'organisateur certaines coordonnées imposées par le service de sécurité et ce plusieurs semaines à l'avance.



Si vous êtes intéressé.e, complétez et envoyez-moi pour le 30 juin au plus tard la formule reprise en page 17.

Document téléchargeable sur www.aprafs.be.

En cours du mois de juillet, vous serez invité.e à transmettre un formulaire définitif d'inscription concernant les coordonnées sollicitées, accompagné d'une copie recto/verso de votre carte d'identité.

Achille Debrus – Administrateur Rue des Tilleuls, 1 A – 5600 Merlemont 071/66 62 90 achilledebrus@hotmail.com

## LA VENNBAHN... UNE LIGNE FERROVIAIRE HISTORIQUE QUI SE JOUE DES FRONTIÈRES!

Suite à la défaite de Napoléon à Waterloo, le congrès de Vienne avait remodelé, en 1815, la carte de l'Europe amputant le duché de Limbourg, la principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy, le duché de Luxembourg d'une partie de leur territoire pour les offrir à la Prusse. C'est ainsi que les cantons d'Eupen, Malmedy, Saint-Vith devinrent allemands tout comme Montjoie annexée par Napoléon en 1795.

À partir de 1880, la Prusse décida de construire une ligne de chemin de fer de 122 km qui relierait le centre industriel d'Aix-la-Chapelle à Luxembourg par le chemin le plus court, qui traverse les Hautes Fagnes, pour assurer, entre autres, le transport du charbon et du minerai

de fer.

En 1885 la nouvelle ligne, entièrement en Prusse, baptisée « *Vennbahn* » (la voie des Fagnes) arrive déjà à Waimes, via Raeren et Montjoie. Deux ans plus tard, le tronçon Waimes – Saint-Vith est achevé et, en 1989, le Luxembourg est atteint à Troisvierges.

Plusieurs embranchements sont également mis en service à cette époque; Eupen, qui était déjà raccordée au réseau prussien depuis 1964 via Herbesthal, est reliée à la « **Vennbahn** » via Raeren tandis qu'une voie en cul-de-sac Waimes – Malmedy entre en service en 1885.

#### Les bienfaits du rail.

La « **Vennbahn** » contribua à désenclaver diverses régions rurales, telles que l'Eifel et le plateau des Hautes Fagnes.

Par ailleurs, dans ce monde qui n'était pas encore celui de l'automobile, cette nouvelle liaison permit également aux habitants d'aller travailler dans des centres industriels d'Aix-la-Chapelle, d'Eupen, de Montjoie, de Malmedy... désormais accessibles en transports en commun.

Saint-Vith d'ailleurs connut, grâce à la nouvelle ligne, un essor florissant. En 1850 cette petite ville ne comptait que 1 100 habitants. Après le déploiement du réseau ferroviaire, les chemins de fer y



La Vennbahn Les 5 enclaves sont en jaune

employaient plus de 1 000 personnes ! Le dépôt de locomotives avec ateliers de réparation de locomotives occupait 700 travailleurs. Les jours de marché, on chargeait et déchargeait jusqu'à une centaine de wagons de bestiaux !

Sourbrodt était un coin perdu dans les Fagnes. Grâce au chemin de fer qui transportait non seulement les passagers – dont les militaires casernés au camp d'Elsenborn tout proche – mais aussi l'avoine, l'orge, la paille pour les animaux..., ce village enregistra une multiplication rapide des restaurants et auberges. On en compta jusqu'à 20.

Lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale la « *Vennbahn* » permit, hélas, le 2 aout 1944, l'acheminement massif de troupes prussiennes vers la ceinture de forts de Liège.

#### La Vennbahn devient belge.

Après la Première Guerre mondiale, le traité de Versailles attribua à la Belgique le territoire de Moresnet-Neutre, les cantons d'Eupen, de Malmedy et de Saint-Vith... y compris la fameuse et stratégique ligne de chemin de fer (mais pas Montjoie... rebaptisée en catastrophe, en 1918, Monschau par l'empereur Guillaume II soucieux d'obtenir son maintien dans l'empire).

De ce fait, la « *Vennbahn* », territoire belge et nouvelle frontière de la Belgique, traversait l'Allemagne sur une longueur d'une trentaine de kilomètres et isolait, entre Raeren et Sourbrodt, 5 enclaves allemandes à l'ouest de la ligne. Cela eut des conséquences étonnantes. Par exemple la gare de Montjoie avait été construite par la Prusse au cœur du village voisin de Mützenich... mais Mützenich... étant devenu une enclave allemande, les voyageurs venant de Montjoie devaient traverser une bande de territoire belge pour se rendre à leur gare!

Actuellement on saute, certes, allègrement et sans même le remarquer d'une zone belge à un territoire allemand et vice-versa... ce n'était pas le cas à l'époque. Des douaniers allemands d'un côté, et belges de l'autre étaient chargés d'empêcher la fraude... mais on dit que ces agents n'étaient pas trop regardants lorsque des cigarettes ou du café achetés dans un magasin belge passaient la frontière vers l'Allemagne... d'autant plus que, selon certaines mauvaises langues, il arrivait que des garde-frontières allemands s'approvisionnaient en cigarettes de cette manière. Toutefois, le contrôle douanier et policier des voyageurs venant d'Allemagne et voulant entrer dans une enclave allemande durait normalement une quinzaine de minutes. C'était vraiment mal vécu.

Entre les deux guerres, la « **Vennbahn** » prit une grande importance stratégique car elle permettait aux militaires et à leur matériel lourd dont les tanks (qui ne pouvaient pas circuler sur les routes sans les dégrader) d'accéder à l'important camp militaire belge d'Elsenborn.

Feu mon ancien instituteur en chef à l'Athénée Royal d'Eupen, M. Georges Paulis, me racontait qu'avant la Deuxième Guerre mondiale, les trains qui circulaient entre Raeren et Sourbrodt avaient les vitres complètement occultées afin d'empêcher les voyageurs d'observer les travaux de construction de la Ligne Siegfried traversée en plusieurs endroits par les convois ferroviaires.

Survint alors la Deuxième Guerre mondiale. Le 10 mai 1940 les troupes hitlériennes envahirent la Belgique et les cantons de l'Est récupérés en 1920 furent annexés par l'Allemagne qui y ajouta 9 communes francophones... n'ayant jamais été prussiennes mais où certains parlaient le Plattdeutsch, le patois allemand. Il s'agit de Baelen, Gemmenich, Henri-Chapelle, Hombourg, Membach, Montzen, Moresnet, Sippenaeken et Welkenraedt. La « *Vennbahn* » se retrouva, de ce fait, entièrement en territoire allemand et c'en était fini des fameuses enclaves.

Après la libération, la Belgique retrouva ses frontières d'avant-guerre et récupéra la pleine souveraineté sur la « *Vennbahn* ». Certains demandèrent un élargissement du royaume par l'intégration des 5 enclaves allemandes et donc de deux communes allemandes, Mützenich et Roetgen. Sous l'impulsion de Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, cette idée fut finalement abandonnée en 1949 au grand dam du conseil communal de Mützenich (Allemagne) qui s'était prononcé pour le rattachement de la commune à la Belgique (et fut purement et simplement suspendu par les autorités du district d'Aix-la-Chapelle!)

#### La chasse aux fraudeurs.

La chasse aux fraudeurs put reprendre, plus sévèrement encore qu'avant-guerre. Les autorités allemandes avaient imposé un droit d'accise de 10 marks par kilo de café, or on pouvait acheter un kilo pour 8 marks en Belgique... et le vendre le double du prix d'achat en Allemagne. Cette fraude fut un moyen de survivre pour nombre d'habitants des enclaves et de toute la région frontalière. Selon Walter POHL, ancien agent du service des douanes, « un contrebandier pouvait gagner en une semaine le double du traitement mensuel d'un douanier. » À ce tarif, il va de soi qu'il était possible d'exprimer sa gratitude envers l'un ou l'autre douanier pour des informations qu'il communiquait sur les horaires de service!

Le petit village de Mützenich, sur lequel était située la gare de Montjoie (Monschau), était le point de convergence des itinéraires des contrebandiers. En 1952, sur 52 fraudeurs incarcérés à Cologne, 45 venaient de Mützenich!

À l'époque, j'ai accompagné de nombreuses fois mon grandpère, qui était transporteur et reconduisait dans son camion des groupes de fraudeurs escortés par des gendarmes, depuis Eupen jusqu'au poste frontière allemand à Hauset où



Ancienne gare de Montjoie (Monschau)

ils étaient remis à la police allemande.

Mais les temps ont changé. Ces fraudeurs sont maintenant mis à l'honneur puisque le 3 juin 2012, les habitants de Mützenich ont érigé un monument rendant hommage aux contrebandiers d'autrefois à l'endroit du passage de la frontière vers la Belgique!

## Le déclin ferroviaire et la fin de la première gare internationale.

Après la guerre, la « **Vennbahn** », considérée comme ligne stratégique puisqu'elle desservait le camp militaire d'Elsenborn, fut partiellement remise en service pour le trafic des marchandises... et pour les besoins militaires au départ de Herbesthal. Le tronçon Herbestahl – Eupen – Raeren fut rouvert au trafic des voyageurs et resta en service jusqu'en 1959.

Au sud, la section Kalterherberg - Saint-Vith, continuera à être exploitée, par autorails, jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1954. À cette époque on décida que les autobus constituaient une solution de remplacement idéale (!). Les gares d'Eupen et Raeren furent fermées aux voyageurs puis finalement au trafic des marchandises. La gare d'Eupen fut rasée.

La gare de Herbesthal, première gare internationale d'Europe sur la ligne Aix-la-Chapelle – Liège ouverte en 1843, subit un sort aussi peu enviable.

Lors de sa construction elle se trouvait évidemment en Prusse, d'un côté d'une route séparant Herbesthal (Prusse) et Welkenraedt (Belgique). Cette route, judicieusement appelée « Route Mitoyenne » en français, « Neutralstrasse » en allemand, faisait frontière entre Prusse et Belgique. De chaque côté de cette rue se trouvait une gare : du côté belge, un triste baraquement à Welkenraedt et du côté allemand, à Herbesthal une magnifique gare internationale, les deux stations étant séparées par quelques centaines de mètres.

La gare impériale de Herbesthal, agrandie et reconstruite en 1889, était prestigieuse car c'était la dernière gare prussienne lorsqu'on quittait l'empire. Dès lors, lorsque Guillaume II se déplaçait en train, il devait débarquer à Herbesthal pour embarquer dans un train belge afin de se rendre à Spa, par exemple. Dès lors on lui avait aménagé avec un luxe inouï un salon impérial décoré de magnifiques stucs. En 1890, tous les trains internationaux dont un luxueux Ostende – Vienne Express et un Nord-Express y faisaient arrêt pour les opérations de contrôle frontalier.

Après la Deuxième Guerre mondiale, elle était devenue la dernière gare belge avant la frontière allemande. Je me souviens que tous les voyageurs devaient débarquer des trains internationaux, bagages à la main, pour passer un pointilleux contrôle des passeports et des bagages dans cette gare avant de pouvoir réembarquer dans leur train et poursuivre leur voyage vers l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Pologne, et l'URSS. Même obligation pour ceux venant de l'est qui voulaient entrer en Belgique.

Dans les années soixante, la SNCB considéra que deux gares situées à quelques mètres l'une de l'autre, cela ne se justifiait plus. Elle choisit donc, pour un fallacieux prétexte auquel personne n'accorda crédit, de désaffecter, le 7 aout 1966, la magnifique gare de Herbesthal et de ne conserver que le baraquement de Welkenraedt avec le projet d'y bâtir une nouvelle gare. La vraie raison, soigneusement camouflée, c'est que les lois linguistiques imposaient l'allemand à Herbesthal... et le français à Welkenraedt. Comme trop souvent en Belgique, on laissa pourrir sur place le remarquable bâtiment abandonné de Herbesthal et, quand enfin sous la pression

insistante et répétée de défenseurs du patrimoine, on envisagea vraiment de le sauver, il était trop tard : tout avait pourri sur place. On sauva quelques éléments dont de précieux stucs conservés en musée et on démolit ce bâtiment prestigieux remplacé, de l'autre côté de la frontière linguistique, par une gare nouvelle, certes, mais banale.

Restent, comme souvenir de cette gare historique, quelques pierres qui décorent un rond-point au milieu de la route Mitoyenne, à l'entrée des deux localités jumelles.



Restes de la gare de Herbesthal

#### Résurrection, rêves avortés et nouvel essor.

Parfois, le vent tourne. Eupen devint la capitale de la Communauté germanophone, et il était difficilement supportable que cette Communauté soit exclue du réseau ferroviaire belge. C'est

pourquoi il fut décidé de restaurer et électrifier la liaison Welkenraedt – Eupen, de construire une nouvelle gare à Eupen. Elle fut solennellement inaugurée en 1984 par Herman De Croo, ministre des Communications à l'époque... et père de notre premier ministre. Eupen devenait ainsi tête de ligne de la liaison Eupen – Bruxelles – Ostende.

Un groupe de nostalgiques, courageux, volontaires et bénévoles s'employèrent alors à



Éphémère exploitation touristique en 1991

restaurer des locomotives, des wagons pour créer une ligne touristique et redonner vie à la « *Vennbahn* » qui traverse, il est vrai, des paysages magnifiques. Avec l'accord de la SNCB, ils réussirent à faire circuler des trains touristiques entre Eupen et Büllingen (Bullange) en empruntant cette fameuse ligne passant par Raeren – Montjoie (Mützenich, en fait), Kalterherberg, Sourbrodt. Promenade bucolique sur le sol belge, d'un bout à l'autre du trajet... Ils avaient aussi prévu de transporter, en hiver, les skieurs depuis Eupen vers les Hautes Fagnes.

La SNCB était alors obligée d'entretenir cette ligne car, même si elle ne l'utilisait plus, il fallait qu'elle soit disponible pour des besoins militaires et principalement pour desservir le camp d'Elsenborn. Hélas pour les porteurs de cette géniale initiative, il fut décidé de supprimer le caractère stratégique de la « *Vennbahn* ». Dès lors, la SNCB fut dégagée de toute obligation de l'entretenir. Ce qu'on craignait arriva : les traverses en bois pourrissaient et la SNCB refusa

de les remplacer à ses frais. Dès lors la circulation des trains, fût-elle touristique, fut interdite et ce beau projet s'effondra lamentablement.

Finalement, la « *Vennbahn* » a été aménagée en un RAVEL d'une centaine de kilomètres, de Raeren à Troisvierges. De plus, un parcours de 7 km entre Kalterherberg (Allemagne) et Sourbrodt permet de circuler en draisine sur l'ancienne voie ferrée.

On peut ainsi continuer à caracoler d'un pays à l'autre... tout en restant en Belgique et découvrir les bucoliques paysages de l'Eifel et des Hautes Fagnes!



Ravel et l'ancien passage à niveau : à droite l'Allemagne, à gauche l'enclave allemande de Mützenich

Edmond Debouny – Administrateur

Photos: Edmond Debouny

## VOTRE BULLETIN UNIQUEMENT EN VERSION ÉLECTRONIQUE?

Lors de l'A. G. du 23 mars 2022. il a été convenu que le Bulletin des Retraités ne serait plus imprimé **pour les membres qui se contentent d'une version électronique** (au format .pdf).

Si tel est votre cas, il vous suffit de le faire savoir à guy.severs@gmail.com.

Le fichier .pdf du Bulletin vous sera dès lors envoyé par courriel dans le même temps qu'il l'est à l'imprimeur.

#### Une annonce publicitaire pour le Bulletin?

Les annonces publicitaires constituent de petites, mais bien utiles entrées budgétaires ...

Merci de nous aider à en trouver! Tarification : cf. pg 19.

Annonces à adresser à guy.severs@gmail.com.

## CULTIVONS NOTRE JARDIN - TRUCS ET ASTUCES

### Le savon noir : un insecticide, mais encore ...

Si vous devez faire usage d'un insecticide, utilisez un simple savon noir dont la composition est de 100% naturelle et biodégradable.

Il vous permettra de lutter à la fois contre les insectes (cochenilles, araignées rouges, chenilles, mouches blanches, pucerons, etc.) et les maladies au jardin.





## Comment procéder ?

- 1. Diluer 50 g de savon noir liquide (5 cuillères à soupe) par litre d'eau tiède (pour faciliter sa dilution).
- 2. Ajouter 1 cuillère à café d'huile végétale pour éviter la mousse.
- 3. Verser le mélange dans un pulvérisateur.
- 4. Bien pulvériser les végétaux atteints, y compris le dessous des feuilles.

Opération à renouveler 3 jours plus tard si nécessaire.

#### **Quand agir?**

- Il est inutile de pulvériser préventivement, attendez la présence affirmée des insectes.
- Évitez de pulvériser par temps chaud (vous pourriez abîmer les feuilles) ou quand il pleut ... privilégiez plutôt le matin et le soir.

#### Autres utilisations du savon noir dans le jardin ...

#### 1. Nettoyage des feuilles :

Le savon noir permet aussi de nettoyer les feuilles des plantes du **miellat** (fine pellicule collante restant après la disparition des pucerons et des insectes), ainsi que de la **fumagine** (dépôt noir, charbonneux dû à un champignon).

Utiliser un chiffon imbibé de savon noir liquide dilué (de 2 à 5 cuillères à soupe par litre d'eau).

#### 2. Nettoyage des terrasses et allées :

Le savon noir se prête bien au nettoyage des terrasses et allées pavées.

Dosage : 2 cuillères à soupe pour 5 litres d'eau tiède.

#### 3. Nettoyage du mobilier de jardin, du barbecue, de l'outillage, ...

Sous forme de pâte dure, le savon noir se prête bien au nettoyage du mobilier en bois, des grilles des barbecues et des outils de jardin.

Utilisez une brosse dure imbibée de savon noir à pâte dure.

Jean-Claude MATTHYS – Administrateur

Source : d'après un article de la Société Royale Horticole de Gembloux.

## L'ÉTIQUETTE DE VOTRE BULLETIN NE MENTIONNE PAS UN [1] ??

C'est que vous n'êtes pas – ou pas totalement – en ordre de paiement de cotisation :

N°	2022	2021	2020		
1	Ok	Ok	Ok		
2	Ok	Impayée	Ok		
3	Ok	Ok	Impayée		
4	Ok	Impayée	Impayée		

N°	2022	2021	2020
5	Impayée	Ok	Ok
6	Impayée	Ok	Impayée
7	Impayée	Impayée	Ok
8	Impayée	Impayée	Impayée

## **BULLETIN D'INSCRIPTION** VISITE CULTURELLE DE SOIGNIES **9** SEPTEMBRE **2022** À renvoyer avant le 16 août 2022 à Mme Solange GHIGNY, 4 rue Victor Rousseau à 7181 Feluy ou à télécharger sur www.aprafs.be et à renvoyer à solangeghigny@skynet.be. Nom et prénom : ..... Adresse: ..... Téléphone: ...... GSM: ..... Courriel: ..... Je m'inscris à cette visite culturelle. J'inscris de même ..... autres personnes, à savoir ...... Je réserve ..... repas au prix unitaire de 22 € (hors boissons), à savoir ... ... filet(s) américain(s) préparé(s) maison – frites – salade ... vol-au-vent – frites. N.B.: pour le dessert, choix entre crème brûlée, mousse au chocolat et dame blanche, à effectuer sur place. Je verse pour le 05/09/22 la somme de ..... x 22 € + ..... x 5 € (non membres), soit .... ....... € sur le compte BE72 0001 3376 4616 de l'APRAFS, rue Fief de Rognon 13 à 1400 Nivelles. Tout **désistement** doit être signalé à Mme GHIGNY (0474 / 89 25 50). Aucun remboursement ne pourra être effectué après le 1<sup>er</sup> septembre vu nos engagements. Préinscription Visite culturelle de la Centrale de Chooz Octobre 2022 À renvoyer pour le 30 juin août 2022 à M. Achille DEBRUS, rue des Tilleuls, 1 A à 5600 Merlemont – ou à télécharger sur www.aprafs.be et à renvoyer à achilledebrus@hotmail.com. Je souhaite participer à la visite de la Centrale de Chooz Nom: ...... Prénom: ..... N° de téléphone : ...... Adresse courrielle : ...... Je serai accompagné.e de : Nom: ...... Prénom: ..... N° de téléphone : ...... Adresse courrielle : ...... Les ateliers Échec à l'échec sont des cours de rattrapage scolaire destinés aux élèves de la 6° primaire à la 6° secondaire. Ces cours sont accessibles aux élèves qui sont en situation d'échec scolaire mais aussi à ceux qui souhaitent seulement une petite révision. CHEC L'ECHEC Quelles sont les matières proposées : Nous proposons des ateliers pour tous les cours généraux (mathématiques, français, langues, sciences) et pour certains cours spécifiques (méthode de travail, orthographe, sciences éco, ...). REMISE À NIVEAU POUR LES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE, DEVOIRS DE VACANCES, EXAMENS DE PASSAGE,... Quand ? Où ? Combien ? • à Pâques : 45 € pour 5x 1h15 de PARFOIS, ON A BESOIN D'UN COUP DE POUCE! cours En août : 85 € pour 10x 1h15 de Comment ça se passe ? • Groupes de 10 élèves maximum. • Cours donnés par des enseignants expérimentés. • Explications et exercices individualisés. cours Plus de 70 centres en Wallonie et à Bruxelles

scienti/iques

Infos et inscriptions en ligne : www.echecalechec.be info@jsb.be

1h15 de cours par jour pour chaque matière (max. 4 matières).

#### IN MEMORIAM

- Le 21 février 2019, est décédé à Dinant **Georges Coulon**, surveillant-éducateur honoraire à l'École technique de Dinant. Il était né à Baillamont le 5 septembre 1935. Ses funérailles ont eu lieu à Winenne le 25 février 2019.
- Le 2 janvier 2022, est décédé à Tamines **Étienne Renaux**, professeur honoraire de mécanique à l'Athénée Royal de Tamines. Il était né à Fontaine-l'Evêque le 14 juin 1935. Ses funérailles ont eu lieu le 7 janvier 2022, suivies de l'incinération au crématorium de Gilly.
- Le 2 février 2022, est décédé à Berchem-Ste-Agathe **André Bastin**, proviseur honoraire à l'Athénée Royal de Koekelberg. Il était né à Etterbeek le 16 novembre 1935. Ses funérailles ont eu lieu à Ganshoren suivies de la dispersion des cendres au cimetière de Berchem-Ste-Agathe.
- Le 19 février 2022, est décédé à Namur **« Ernest » Omer Doraene**, professeur honoraire de cours techniques section gros œuvre maçonnerie à l'Athénée Royal Baudouin I<sup>er</sup> de Jemeppe-sur-Sambre. Il était né à Tollenbeek le 24 juin 1947. Ses funérailles ont eu lieu à Falisolle le 23 février 2022, suivies de la crémation au crématorium de Gilly et de l'inhumation de l'urne au cimetière de Falisolle.
- Le 21 février 2022, est décédée à Nivelles **Adeline Jendrain**, (veuve de Giordano Bolle), professeur honoraire de langue maternelle au Lycée Royal, puis à l'Athénée Royal de Nivelles. Elle était née à Lierre, le 6 octobre 1930. Ses funérailles ont eu lieu à Nivelles le 28 février 2022.
- Le 5 mars 2022, est décédé **Frédéric Wallens**, préfet des études honoraire de l'Athénée Royal François Bovesse à Namur. Il était né à Jumet le 12 mars 1938. Ses funérailles ont eu lieu eu crématorium de Gilly le 10 mars 2022.
- Le 30 mars 2022, est décédé à Tamines **René QUEVRIN**, professeur honoraire de mathématiques aux Athénées Royaux d'Houdeng, Trazegnies et Marcinelle, sous-directeur à l'École d'enseignement spécial de Châtelet puis inspecteur (régions Bruxelles et Brabant wallon). Il était né à Matagne-la-Grande, le 7 mars 1955. Ses funérailles, suivies de l'incinération, ont eu lieu au crématorium de Gilly le 4 avril 2022.
- Le 3 avril 2022, est décédée à Nivelles **Monique STAVAUX**, professeur à l'Athénée Royal de Nivelles, puis sous-directrice à l'École normale d'application de Nivelles et directrice de l'Institut Technique de l'État à Argenteuil. Elle était née à Macon (Saône et Loire France) le 29 octobre 1944. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium « Champ de Court » à Court-Saint-Etienne le 9 avril 2022.
- Le 10 avril 2022, est décédé à Woluwe-Saint-Lambert **Pol DelFosse**, professeur honoraire à l'Athénée Royal de Jette, à la Haute École « Henri Spaak » de Nivelles et à l'U.L.B. Il était né à Morlanwelz le 2 juin 1938. Ses funérailles, suivies de l'incinération au crématorium « Champ de Court » à Court-Saint-Etienne, ont eu lieu le 15 avril 2022.
- Le 13 avril 2022, est décédé à La Louvière **Raymond Demoulin**, secrétaire de direction honoraire à l'École normale de Nivelles (Haute École Henri Spaak). Il était né à Chimay le 20 mai 1940. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium de Gilly le 20 avril 2022.
- Le 21 avril 2022, est décédé à Charleroi (Loverval) **Guy CARETTE**, instituteur honoraire aux écoles communales de Sombreffe (sections de Ligny et de Boignée). Il était né à Ligny le 27 août 1942. Ses funérailles, suivies de l'inhumation, ont eu lieu à Ligny le 27 avril 2022.
- Le 7 mai 2022, est décédé à Pommeroeul **Jean-Claude LECOMTE** (époux de Chantal LIÉGEOIS), professeur honoraire d'horticulture et chef de travaux à l'I.E.S.P.S.C.F. de Quaregnon. Il était né à Thulin le 22 décembre 1948. Ses funérailles ont eu lieu à Pommeroeul le 16 mai 2022.
- Le 8 mai 2022, est décédé à Vedrin **Albert Macours**, professeur honoraire de latin et de grec à l'Athénée Royal « François Bovesse » de Namur. Il était né à Liège, le 28 juillet 1943. Ses funérailles, suivies de l'incinération au crématorium de Gilly et de l'inhumation de l'urne au cimetière de Namur ont eu lieu le 13 mai 2022.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'État en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à **Michel Taburiaux**, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles – <u>tabumi@skynet.be</u> – 067/21 46 09, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles, ...)

## Voyages - Assurance annulation ... et plus

Notre partenaire occasionnel « Teralis » (071 86 66 60) propose ce service.

4 formules différentes avec Touring: Annulation, Travel protect, All in et All in premium



## ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA RETRAITE ACTIVE, FRATERNELLE ET SOLIDAIRE - A.S.B.L.

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles - N° d'entreprise : 449218876 - R.P.M. : Nivelles

Site Internet : www.aprafs.be

## BUREAU DE L'A.P.R.A.F.S.

Membre fondateur M. Yvon GÉRARD

Président M. Roland GAIGNAGE

02 / 384 10 93 - maggy.mantia@skynet.be

Vice-Président M. Guy Severs

067 / 85 69 38 - guy.severs@gmail.com

Secrétaire Mme Janine Colinet

02 / 366 10 13 - janine@fayt.net

Secrétaire-adjoint M. Guy Severs

<u>Trésorier</u> M. Jean-Claude MATTHYS

02 / 687 93 65 - jeanclaude.matthys@skynet.be

Trésorière-adjointe Mme Marcelle HÉRALY

067 / 21 32 37 - marcelleheraly@hotmail.com

Mme HÉRALY est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

## AFFILIATION - RÉAFFILIATION

Si vous désirez vous (ré)affilier à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, il vous suffit de verser le montant de la cotisation annuelle, soit pour 2022 ...

- 10 € minimum pour les membres effectifs et adhérents,
- 20 € minimum pour les membres d'honneur ...
- > sur le compte **BE72 0001 3376 4616** de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

Le « Bulletin des Retraités » vous sera adressé trimestriellement.

Nos **nouveaux affiliés** reçoivent en outre une **carte « Lunch Garden »** (réduction de 10 % dans les restaurants de la chaîne), réservée à nos membres en ordre de cotisation.

## DEMANDE D'INFOS POUR NOTRE FICHIER : vos GSM et courriel

Chaque mois nous recevons en retour des Bulletins non distribués sans que la raison n'en soit précisée. Nous souhaitons dans un tel cas pouvoir vous contacter téléphoniquement (ou par courriel) : merci donc de communiquer un numéro de GSM, ou/et de téléphone, ou/et une adresse courrielle à <u>guy.severs@gmail.com</u> ou rue de Huleu, 53 à 1460 Ittre.

## **INSERTIONS PUBLICITAIRES – TARIFICATION**

Noir <b>Couleurs</b>	Page		1/2 page		1/3 page		1/4 page	
Page intérieure	50 €	75 €	30 €	50 €	25 €	40 €	20 €	35 €
4 <sup>e</sup> de couverture	60 €	95 €	40 €	65 €				
<b>Béduction</b> : 4º publication à 1/2 du priv (arrandi à la dispina au domi dispina inférioura)								

**Réduction** : 4<sup>e</sup> publication à 1/3 du prix (arrondi à la dizaine ou demi-dizaine inférieure).

Nous utilisons, selon les auteurs des articles, tantôt l'**orthographe traditionnelle**, tantôt l'**orthographe rectifiée** (voir à ce sujet l'article paru dans le Bulletin n° 140), ainsi que diverses dénominations pour les repas ...

Toute communication ou demande relative à la présente revue peut être adressée à Guy Severs, Vice-Président et éditeur responsable : guy.severs@gmail.com.

L'impression du « Bulletin des Retraités » est confiée aux « Ateliers Protégés » de Nivelles.



## EUPEN, SALLE DU CENTRE CULTUREL Saison 2022 – 2023

7 conférences Exploration du Monde, 3 pièces de théâtre, 1 spectacle de cabaret.

11 soirées pour 45 euros (séniors)



Vendredi 30/09
Exploration du Monde :
Copenhague,
capitale du bonheur.



Vendredi 07/10 **Comme s'il en pleuvait**Théâtre Arlequin

Compagnie royale.



Vendredi 21/10
Exploration du Monde :
Sénégal,
du nord au sud.



Vendredi 25/11
Exploration du Monde:
Compostelle
sans bagage, une marche
vers la liberté.



Vendredi 09/12 **Dommage collatéral**Compagnie des

Grands Ducs.



Vendredi 20/01

Cabaret:

La part du fou

Jean-Philippe THONNART



Vendredi 21/01
Exploration du Monde:
Sur les voix des
Amériques, une aventure
au cœur de l'humanité.



Vendredi 24/02
Exploration du Monde :
Normandie,
de merveilles en mémoire.



Vendredi 24/03
Exploration du Monde : **Australie,**sur la piste des rêves.



Vendredi 21/04 **Quand tu es revenu**Compagnie Albertine.



Vendredi 28/04
Exploration du Monde :
Bali,
l'ile des dieux.

Renseignements et abonnements (à partir du 17 aout 2022) : \$\mathbb{\textit{a}}\$ 087 74 00 28

www.bsfeupen.be